

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 NOVEMBRE 2024

Le Conseil d'administration du Comité des Amis d'Emmaüs d'Egletons, dûment constitué lors de l'Assemblée Générale du 12 Avril 2024, s'est réuni ce jour à 17 h dans la Salle Abbé Pierre, sous la présidence de Louis SUAU.

Etaient présents : Christine BEZANGER, Françoise BRODIN, Annie DELSOL, Yvette FAUGERAS, Denis GARCIA, Eliane GRATADOUR, Yves MECHAUSSIE, Simone ROUGERIE, Gregory VANDERGUE et Richard PESTOUR, Directeur.

Absents excusés : Christian FERRY procuration à Louis SUAU, Jean-Claude PALADE, procuration à Yvette FAUGERAS ;

Invité à se prononcer, le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente, à l'unanimité.

Situation comptable et financière arrêtée au 31 Octobre 2024.

Yvette présente la situation comptable et financière provisoire, arrêtée au 31 Octobre 2024, et développe dans le détail, les principaux postes de dépenses et de recettes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

<u>Frais de Personnel & Charges :</u>	243 320,79
<u>Solidarités :</u>	39 083,36
<u>Emmaüs France :</u>	12 587,22
<u>Autres dépenses :</u>	75 416,58
EAU	1 629,50
GAZ, CONSOMMATION	52,80
ELECTRICITE	16 435,99
CARBURANT	5 504,12
FOUR. ENTRET. ET PT EQUIPT	2 999,20
VETEMENTS DE TRAVAIL	962,06
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 346,07
AUTRES MATIERES & FOURNITURES	8 072,43
LOCATIONS MOBILIERES	537,60
LOCATIONS NATIXIS	230,40
ENTRETIEN IMMOBILIER	3 274,97
ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	920,66
MAINTENANCE	898,91
PRIMES D'ASSURANCES	5 968,80
DOCUMENTATION GENERALE	480,00
COMMISSIONS & COURTAGES S/ACHA	7 556,22
ANNONCES ET INSERTIONS	2 141,70
MISSIONS	2 863,60
FRAIS POSTAUX	535,25
TELEPHONE	3 315,59
FRAIS DE VIREMENTS BANCAIRES	540,41
AUTRES FRAIS ET COM. S/PREST	421,87
TAXES FONCIERES	5 895,00
INTERETS DES EMPRUNTS	621,43
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 160,00
Total des dépenses	370 407,95

RECETTES de FONCTIONNEMENT :

<u>VENTES :</u>	366 469,21
Textiles	122 373,91
Mobilier	113 264,12
Bric à Brac	81 756,98
Electroménager	49 074,20
<u>Ferraille :</u>	148,00
<u>Produits accessoires :</u>	182,66
<u>Eco-systèmes :</u>	1 474,30
<u>Eco-mobilier :</u>	1 590,60
<u>Adhérents :</u>	310,00
<u>Dons :</u>	682,28
<u>AGEFIPH :</u>	9 828,66
<u>Indemnités journalières :</u>	5 124,78
<u>Produits financiers :</u>	1 563,96
Total des recettes	387 374,45

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

<u>Emprunts :</u>	4 508,47
TOTAL	4 508,47

Programme Economie d'Energie :

Louis rappelle à l'assemblée que par décision du 16 Février 2024, il avait été décidé de confier à l'IUT d'Egletons – dans le cadre d'un chantier école – une étude thermique afin de définir les améliorations énergétiques de nos locaux, dans l'esprit du Décret Tertiaire.

Il présente le rapport établi par les étudiants, sous l'autorité de leurs professeurs, et qui se décline en :

- Une note environnementale qui précise le cadre climatique, l'orientation des bâtiments et les besoins futurs.
- Un audit tertiaire pour identifier les solutions possibles afin de diminuer les consommations.
- Une stratégie d'isolation ou de rénovation des bâtiments selon divers scénarios de travaux.
- Une étude photovoltaïque avec la construction d'une ombrière, en autoconsommation ou revente...à définir le moment venu.
- Et enfin une estimation financière.

Ce projet est important et ambitieux. Il pose un certain nombre de questions d'ordre technique, administratif et réglementaire, et évidemment financier. Pour éclairer nos réflexions, un groupe de travail s'est réuni autour de Monsieur PEYRAT Pierre, Ingénieur Thermicien, recruté par le Département de la Corrèze pour accompagner les porteurs de projets. La pertinence du projet n'est pas remise en cause

La réalisation - estimée à 200.000.00 € - devra s'inscrire dans un programme pluriannuel, élaboré par un bureau d'études spécialisé. Ils existent en Corrèze.

Monsieur PEYRAT précise que quelques projets sont à l'étude en Corrèze et que celui d'Emmaüs pourrait être associé aux démarches engagées. A cet effet, il indique qu'un groupement de commandes pour des prestations liées à la production d'énergies renouvelables

a été créé afin de permettre à ses membres de bénéficier, à hauteur de leurs besoins, de prestations d'études géotechniques, de maîtrise d'œuvre et de travaux.

L'objectif est de globaliser les besoins, de mutualiser la procédure de passation des marchés et d'obtenir des prix compétitifs.

Louis donne lecture de cette convention et invite le Conseil à se prononcer sur la faisabilité de ce projet,

Après en avoir délibéré,

Considérant que la consommation électrique est en augmentation constante et qu'elle va se solder en 2024 à près de 20 000.00 €.

Considérant que la recherche d'économie d'énergie fixée par le Décret Tertiaire apparaît évidente et nécessaire,

Considérant que le projet présenté, techniquement difficile, ne peut être envisagé sans soutiens extérieurs,

Le Conseil d'Administration,

Se prononce favorablement pour la poursuite des études utiles à la réalisation de ce projet.

Autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes avec le Président du Conseil Départemental.

Autorise, enfin, le Président à engager une campagne d'appels au mécénat et à subventions publiques pour le financement partiel de l'opération, dont le complément sera assuré par prélèvement sur fonds propres et par emprunt.

Electricité : Changement de fournisseur.

Nous l'avons vu, les factures d'électricité arrêtées au 31 Octobre s'élèvent à 16 435.00 €. Elles atteindront probablement 20 000.00 € en fin d'année. La première économie préconisée par l'étude de l'IUT porte sur les prix à la consommation. A cet effet, la consultation des tarifs des principaux fournisseurs d'énergie met en évidence l'offre d'EDF à 13,52 € le Kwh au lieu de 19.07 € chez Total Energie notre prestataire actuel.

Le Conseil décide donc de changer de fournisseur et autorise le Président à signer avec EDF le contrat de fourniture à venir. Il est en outre précisé que cette relation commerciale viendra en complément de la relation sociale établie par convention de partenariat du 4 Septembre dernier avec EDF Solidarité pour lutter contre la précarité énergétique de nos concitoyens en situation de difficultés financières.

Com.Com : Journée 0 déchet :

A l'initiative de la Com.Com du pays d'Egletons-Ventadour-Monédières, une journée Zéro déchet sur notre territoire, sera organisée en début d'année 2025.

Acteur reconnu de la récupération et du réemploi, notre Comité – membre actif du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés – (PLDPMA) participera à cette journée.

Convention Collège Albert Thomas :

Louis expose au Conseil qu'il a été sollicité, à nouveau, par madame la Principale du Collège sur la possibilité d'établir une convention avec son établissement pour accueillir des élèves, dans le cadre de mesures de responsabilisation.

Cette mesure a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité ou de formation à des fins éducatives.

Le Conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

Accueille très favorablement cette initiative et autorise le Président à signer la convention à intervenir.

Aides au permis de conduire :

S'inspirant d'une expérience glanée lors de ses pérégrinations, Louis présente une action mise en place pour favoriser la solidarité au service de la mobilité. Cette action consiste à accorder aux candidats au permis de conduire - et déjà titulaires du code – une aide qui pourrait être de 500.00 € pour financer l'obtention du permis de conduire.

En compensation de cette aide, les bénéficiaires seraient tenus de participer **bénévolement**, et pendant une durée à définir, aux activités du Comité d'amis.

Le Conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

Décide de créer cette bourse au permis de conduire, d'un montant de 500.00 €, et fixe à 35 heures de bénévolat, la contrepartie de cette aide financière.

Précise que pour en bénéficier, le ou la candidat(e) devra justifier de son domicile, de son statut actuel et de sa situation fiscale, ainsi que de l'obtention du code de la route

Bons de fin d'année :

Comme l'année dernière, le Conseil décide d'accorder au personnel salarié des bons d'achat d'une valeur unitaire de 20.00 € mis en circulation par la Com.Com pour soutenir l'économie locale.

Chaque salarié recevra 6 bons soit une gratification de 120.00 €.

Le Conseil décide également d'accorder aux bénéficiaires de la Carte des Restos du cœur des bons alimentaires d'une valeur unitaire de 50.00 € affectés du quotient familial. Pour les jeunes célibataires accompagnés par Le Roc, ces bons seront de 25.00 €

Pour tous, cette mesure est destinée à agrémenter les fêtes de fin d'année. Les bons seront distribués à compter du 18 Décembre 2024.

Animations en EHPAD :

Pour les fêtes de fin d'année, le Conseil décide d'offrir une animation style cabaret, et des chocolats, aux résidents des EHPAD d'Egletons et de Marcillac. 600.00 € sont affectés à cette dépense.

Service civique :

Depuis le 12 Novembre, présentés par la Mission Locale, nous accueillons 2 jeunes en service civique, d'une durée hebdomadaire de 24 h pendant 9 mois.

Cette mission permet à ces jeunes de recréer du lien social et de favoriser leur intégration dans nos services en participant à nos différentes activités de collecte, tri, mise en valeur et contact avec la clientèle.

Pendant ce séjour, chaque jeune percevra une indemnité mensuelle de 504.98 € versée par l'Etat et de 114.85 € versée par le Comité d'amis.

Affaires diverses :

- Par courrier du 6 Novembre, Emmaüs France nous annonce la désignation de **Marc FOURNIER**, d'Emmaüs Aurillac, comme **membre de droit** pour représenter E F au sein de nos Conseils d'administration. Invité pour le C A de ce jour, Marc n'a pu se libérer et nous visitera prochainement.
- **Laurent MOUCHET** est autorisé à reprendre le travail à mi-temps thérapeutique pendant 2 mois, au terme de son arrêt de travail depuis le 2 Mai 2022. A l'issue de ces 2 mois sera appréciée sa capacité physique à retrouver le plein emploi.
- **Emmaüs GUERET** : Nos amis de Guéret traversent une période de turbulences graves. Le démarrage de cette antenne rencontre des difficultés matérielles et d'organisation qui génèrent des tensions entre les membres. Nous leur souhaitons calme et sérénité.
- **Signalétique EMMAÛS** : La décoration centrale de la façade de notre site sera modifiée et entièrement repeinte lorsque la nouvelle signalétique EMMAÛS sera connue.

- La séance est levée à 18 h 45.

La Secrétaire de séance

Simone ROUGERIE

Le Président

Louis SUAUAU